



Service des Urgences

Traumatismes crâniens



Traumatismes crâniens



Votre enfant ou vous-même avez été victime d'un traumatisme crânien. Une radiographie de crâne n'est pas indispensable et il se peut donc qu'elle n'ait pas été réalisée. En effet la radiographie ne montre que l'os du crâne, qui même en cas de fracture, guérit tout seul. Ce qui est important c'est le cerveau à l'intérieur de la boîte crânienne, qui lui n'est pas visible sur les radios. L'évolution depuis l'accident et l'examen neurologique fait par le médecin semble indiquer que votre état ou celui de votre enfant permet un retour à domicile. Qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte, une surveillance par un adulte responsable s'impose encore pendant 24 à 48 heures.

> NOS CONSEILS

- Évitez l'exercice physique pendant 48 heures
- Mangez léger
- Prenez les médicaments prescrits
- Évitez l'alcool
- Évitez la télévision et les lumières puissantes
- Laissez le malade dormir s'il le désire mais vérifiez qu'il se réveille facilement pendant 24 heures. Les maux de tête et les vertiges sont habituels après une commotion cérébrale.

> À SAVOIR

Rendez-vous au service des Urgences si les signes suivants apparaissent :

- Somnolence anormale, confusion mentale, sensation accrue de vertiges
- Vomissements en jets, sensation de nuque raide
- Fièvre
- Pertes d'équilibre, difficultés à la marche, perte de sensibilité ou de force dans un bras ou une jambe
- Vision trouble, pupilles de taille différente
- Persistance ou aggravation des maux de tête
- Écoulement de sang ou de liquide clair par le nez ou l'oreille
- Agitation anormale, convulsions, syncope, perte de connaissance